

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 6-7

Rubrik: Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue des revues

■ Cap Alexandre Vautravers

International

Le chef de l'Etat-major général et le commandant du corps d'armée de campagne 4 ont visité la Swisscoy les 15 et 16 janvier dernier. Ils ont pu ainsi inspecter la nouvelle section d'infanterie motorisée, armée, ainsi que l'élément de transport équipé d'un Super-Puma. (*Armee-Logistik N° 2, 2003, p. 7*)

Une carte du monde provenant de l'agence Reuters présente les conflits internes et internationaux en 2002. On y trouve chaque fois l'année de début du conflit ainsi que le nombre estimé de victimes. (*Armee-Logistik N° 2, 2003, p. 6*)

Alors qu'en Suisse on supprime les divisions de campagne, l'armée française est contrainte de mettre sur pied des «Etat-majors de forces» (EMF) pour suppléer aux insuffisances de ses états-majors de brigade. Ce format réduit s'est avéré suffisant pour gérer des exercices en temps de paix, des actions à l'échelon tactique ou la protection de ressortissants, par exemple en Côte d'Ivoire. Les missions humanitaires étant par définition à «géométrie variable», la brigade s'est rapidement révélée incapable d'assumer les besoins en renseignement, la planification, voire la gestion des affaires civiles. (*TTU Europe N° 440, février 2003, p. 1*).

Guerre contre le terrorisme

Alain Bauer et Xavier Raufer, enseignants parisiens et spécialistes des menaces infra-guerrières, évoquent les thèses de leur ouvrage commun: *La guerre ne fait que commencer*. Document, éd. Jean-Claude Lattes, Paris, 2002. Il en ressort que la guerre actuelle menée contre le terrorisme est fort éloignée des réalités. D'abord parce que les notions de «guerre» et de «victoire» doivent être redéfinies. Ensuite parce que les cibles désignées – l'Afghanistan et Al-Quaida – ne sont ni un Etat-na-

tion ni une organisation en tant que telle. Enfin parce que les États-Unis se sont crus inattaquables après la chute du Mur de Berlin, protégés derrière la «ligne Maginot» virtuelle qu'est leur infrastructure électronique d'écoute et de renseignement. Il faut bien comprendre que la nature de la guerre a changé, que l'affrontement actuel ressemble en de nombreux points aux guerres de religion – et les auteurs de rappeler qu'en 1648, la guerre de Trente ans n'a jamais connu de vainqueur, malgré la mort de 30 à 40% de la population du centre de l'Europe. C'est précisément pour éviter de tels massacres que les pays européens ont mis sur pied des armées de métier nationales. (*Bulletin de la Société cantonale jurassienne des officiers N° 19, février 2003, p. 15-20*).

Du nouveau sur l'anthrax. Un article de Jean-Luc Renck dans *L'Express* du 6 avril 2002, basé sur des sources américaines, fait le point sur les origines de la poudre disséminée dans le courrier américain. Indigène, celle-ci a été prélevée sur une vache texane en 1981, remise à l'*US Army* et redistribuée à plusieurs laboratoires. Une piste «étrangère» a été évoquée suite à un courrier anonyme concernant un chercheur égyptien mais, actuellement, il semble bien que le ou les responsables aient été des familiers de l'*US Army Medical Research Institute for Infection Diseases* de Fort Detrick. (*Bulletin de la Société cantonale jurassienne des officiers N° 19, février 2003, p. 19*).

Le contexte «favorable» a permis au FBI d'obtenir 4,3 milliards de dollars, soit 45 millions de plus que le chiffre demandé par l'administration Bush. Cela après une hausse d'un milliard en 2002 et des critiques sévères émanant du Sénat, portant sur le manque de résultats, de transparence et l'isolement du FBI vis-à-vis d'autres organismes de renseignement. (*TTU Europe N° 440, février 2003, p 2*).

Les forces spéciales américaines disposent de «cuisiniers d'élite»! Durant les engagements en Afghanistan, la nature particulière de petites opérations héliportées a nécessité la mise au point d'un ravitaillement adapté. Ainsi, les cuisines ont fonctionné 7 jours par semaine et 24 heures par jour, prenant les commandes en «flux tendus». Il s'agissait pour les cuisiniers, les acheteurs et les serveurs d'être flexibles et interchangeables. Ceux-ci préparaient les repas demandés, les fournissant aux pilotes ou aux commandos pour qu'ils puissent ensuite les réchauffer au micro-onde, une fois dans leurs cantonnements. Les plats les plus demandés: pizza et salade. (*Armee-Logistik N° 2, 2003, p. 8*).

Forces de l'ordre

Le col EMG Bernard Dula, commandant de la police cantonale jurassienne de 1979 à 2003, présente la création, l'historique et l'organisation de celle-ci. (*Bulletin de la société cantonale jurassienne des officiers N°19, février 2003, p. 67-73*)

La revue de la police évoque les nouvelles techniques de maintien de l'ordre lors de manifestations; elle évoque aussi le danger de certains jeux vidéo qui peuvent inciter les jeunes à la violence urbaine. Le même numéro contient des réflexions sur le port de plaquettes nominatives par les policiers. (*Police N° 2, 2003, p. 8-11*).

Histoire et recherche

Armee-Logistik consacre quatre pages à la Bibliothèque militaire fédérale (BMF). Sur la demande du général Dufour, une bibliothèque devant réunir les ouvrages et les témoignages de conflits contemporains est créée à Berne en 1864. Celle-ci doit servir à combler le manque d'expériences de première main des officiers de l'époque, à la suite de la suppression du service étranger décidée en 1859. Durant la Première Guerre mondiale, sous l'impulsion du général Wille, une «Bibliothèque du soldat» est créée afin de fournir les unités en lecture. Parallèlement, un embryon de Service historique est mis sur pied pour éditer les 12 volumes en 4 tomes de l'*Histoire militaire de la Suisse*, publiés entre 1915 et 1935. La création officielle de celui-ci n'intervient qu'en 1981. Il est soutenu par l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires (ASHSM), créée en 1972.

Quelques chiffres: la BMF possède environ 300 000 livres, 700 revues et 25 000 cartes. Cha-

que année, elle reçoit environ 3000 ouvrages et répertorie 12 000 articles. Cela représente environ 30 000 prêts annuels, pour un effectif de 12 personnes seulement, grâce à l'informatisation introduite depuis 1981. Les thèmes recherchés sont l'instruction et la conduite, la tactique et les armements, les conflits armés, la politique de sécurité, enfin les bibliographies et les études académiques. La Bibliothèque et son catalogue sont accessibles par courrier (Palais fédéral Est, 3003 Berne) ou par internet: www.admin.ch/documentation. (*Armee-Logistik N° 2, 2003, p. 2-5*).

Rappelons que la revue de l'Etat-major général a récemment présenté le Centre d'histoire et de prospectives militaires (CHPM) et les Archives fédérales (BAR) de Berne. (*EMG N° 3, 2002*)

Local

Le journal de l'Association suisse des anciens de l'Armée présente la nouvelle organisation du recrutement. Un courrier est adressé aux jeunes de seize ans. Deux ans plus tard, ceux-ci sont convoqué(e)s à une journée d'information organisée par les cantons. Six mois avant la date choisie pour l'école de recrues, les jeunes sont convoqués pour trois jours de recrutement dans un des sept centres fédéraux: Lausanne, Sumiswald, Windisch, Steinen, Losone, Rüti et Mels. (*Pro Militia N° 1, février 2003, p.1-2*).

Patrice Ballif présente les fruits de la réforme des exploitations/arsenaux en Suisse romande. Réduction de personnel et statut de filiale pour Payerne et Bulle; les arsenaux fribourgeois devront gérer trois écoles annuelles et de nombreux cours de répétition des troupes de transport (Drognens), des troupes de soutien (La Poya), de DCA (Payerne) et de la brigade logistique (Bulle). (*Bulletin de la Société fribourgeoise des officiers N° 1, 2003*)

Plusieurs articles sont consacrés au patrimoine des fortifications suisses. Le *Bulletin de la SCJO* a ainsi traduit l'article du col EMG Stadlin paru dans l'*ASMZ* en juillet 2002; il présente les efforts de conservation et l'association FORT-CH. Un article de M. Friedli est également consacré à la Fondation du Patrimoine Militaire secteur Brigade frontière 3 (PMBF-3). On évoque également la position fortifiée des Rangiers et les projets militaires dans les Franches-Montagnes. (*Bulletin de la Société cantonale jurassienne des officiers N° 19, février 2003, p. 43-75*).

A + V